



Monsieur Jean-Louis Borloo
Ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie,
du développement durable et de la mer.
Hôtel de Roquelaure
246 Bd Saint Germain
75007 PARIS

Objet : Préavis de grève pour le 23 septembre 2010

Réf : HL /2010/71

Monsieur le Ministre d'Etat,

Le jeudi 23 septembre 2010, plusieurs organisations syndicales organisent une nouvelle journée d'action pour une réforme plus juste des retraites mais aussi pour la la défense de l'emploi et des salaires.

Dans ce cadre, notre organisation CFDT appelle les personnels à participer activement à cette journée et à manifester, en particulier, pour :

- Une réforme juste et solidaire des retraites qui doit maintenir l'âge légal de départ à 60 ans à taux plein et assurer son financement, en demeurant strictement dans un système par répartition, une réforme qui prenne en compte notamment la pénibilité à l'œuvre dans vos services.
- Une forte revalorisation des salaires, avec des mesures applicables d'urgence, assise sur la valeur du point d'indice.
- Une véritable reconstruction de la grille indiciaire unique améliorant la prise en compte des qualifications et permettant une amélioration significative des carrières.
- Un arrêt immédiat des suppressions d'emplois et une réelle estimation des besoins en emplois qualifiés, un plan de titularisation des non-titulaires et un encadrement strict du recours au contrat.

Pour s'inscrire dans cette journée, notre organisation appelle les personnels à faire grève ce jour là et à manifester.

En conséquence, nous vous prions de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du 23 septembre 2010, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels du MEEDDM.

Enfin nous vous informons que nous estimons, sur ces mots d'ordre, peu utile de rencontrer, dans le cadre de ce préavis, les représentants de votre administration.

Les décisions en cause relèvent bien de votre niveau. Aussi il nous semble particulièrement légitime de vous rencontrer pour faire entendre les revendications qu'exprime la majorité de vos personnels.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de nos salutations respectueuses.

Hubert LEBRETON

Signé

Secrétaire Général